

# AMIANTE ENCADRANT SS4

AMIAS4\_ENCA

## PROGRAMME 2025

**Réaliser des opérations d'entretien et de maintenance sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante (sous section 4)**

**Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant le début de la formation.**

## **Objectifs**

- Être capable d'appliquer un mode opératoire
- Savoir alerter en cas d'anomalie
- Connaître et mettre en œuvre les procédures de décontamination

### **Public Visé**

Personnel d'encadrement technique ou personnel d'encadrement de chantiers, tels que définis dans l'arrêté du 22.12.2009 pour des travaux liés à l'activité et à l'intervention sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante.

### **Durée**

**35.00** Heures **5** Jours

### **Pré Requis**

Les stagiaires ou leur employeur devront, préalablement à l'entrée en formation, avoir fourni au CTFPA une attestation sur l'aptitude médicale du stagiaire.

## **Parcours pédagogique**

### Les propriétés de l'amiante et les risques pour la santé

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Connaître les régions comportant des terrains amiantifères
- Produits susceptibles de contenir de l'amiante : localisation et identification

### La prévention du risque amiante ; équipements de protection

- Notices de postes, méthode de travail, procédures opératoires et enregistrements des opérations
- Les principes de ventilation et de captage de poussières
- Choix, utilisation et maintenance des équipements
- Durées maximales d'intervention en zone confinée
- Procédure de conditionnement d'étiquetage et de stockage et d'évacuation des déchets
- Gestion de situations d'urgence ou situations anormales

### Savoir établir et mettre en œuvre des mesures de prévention

Consignes et informations à transmettre aux opérateurs

Savoir définir des procédures et des modes opératoires adaptés aux interventions

Méthode de réduction d'émission des fibres

Procédures de décontamination

Procédures d'entrée et de sortie de zones

Mise en œuvre des protections collectives et individuelles

Rédaction des notices de poste

Tracer des opérations

### Informer et former les opérateurs de chantier

Consignes et informations à transmettre aux opérateurs

Conduite à tenir en cas de situation anormale ou d'urgence (accidents, malaises, intoxication, incendie...)

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : AMIAS4ENCA-20250113

## Objectifs pédagogiques

Etre en capacité de définir des procédures adaptées aux interventions  
Savoir évaluer les risques liés à l'amiante, établir et rédiger des modes opératoires et les faire appliquer

## Méthodes mobilisées

### Formation présentielles :

Alternance de cours théoriques et d'exercices écrits et pratiques  
Power point et vidéo projecteur  
Evaluation théorique : QCM Evaluation pratique en situation

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et habilité

## Méthodes d'évaluation

- Evaluation théorique : QCM Evaluation pratique en situation
  - Fiche d'évaluation
  - Attestation de formation
- Nombre de stagiaire formé en 2023 : 9  
- Taux de satisfaction 2023 : 97.30 %  
- Taux de réussite 2023 : 90 %

## Modalités d'accessibilité handicap

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

## Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **1 360.00 €**  
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

## Effectifs

De 5 à 12 Personnes